

<https://www.inspe-versailles.fr/Etre-un-fonctionnaire-academique>

# Être un fonctionnaire académique

- Pratiques professionnelles -

Publication date: lundi 1er décembre 2014

---

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

---

**Vos parcours, vos atouts, vos talents sont multiples, mais il y a une chose que vous êtes tous désormais : fonctionnaires stagiaires de l'académie de Versailles.**

**Bienvenue donc !**

Afin de vous accompagner dans vos premières démarches de professionnels de l'éducation dans l'académie de Versailles, voici quelques outils indispensables :

- Votre adresse mail académique : prénom.nom@ac-versailles.fr : C'est votre adresse mail professionnelle. Liée à sa boîte [Webmail](#), elle est utilisée par l'inspection académique, les listes de diffusion de l'académie, pour les formations etc. Consultez-là et donnez celle-ci plutôt qu'une personnelle à vos établissements, aux parents d'élèves, aux élèves si vous le souhaitez.
- Le site de l'académie de Versailles : [www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr). Toutes les réponses à vos questions se trouvent dessus. Voici une sélection de pages plus directement utiles pour vous, stagiaires :
  - Pour les professeurs des écoles stagiaires : [Page académique dédiée](#)
  - Pour les enseignants du second degré stagiaires : La [page académique dédiée](#) vous donne des renseignements sur votre rémunération, les frais de transports, les inscriptions à l'ESPE etc...

## Conseils

Ne restez pas sans réponse. Comme dans tout nouveau poste, vos questions peuvent être nombreuses. En cas de problème, n'hésitez pas à vous adresser à l'assistant(e) de direction de votre établissement, votre gestionnaire à la [DPE](#) dont vous dépendez, votre tuteur, un responsable syndical... N'écoutez pas toutes les rumeurs qui circulent en salle des profs, renseignez-vous sur le site académique au moindre doute. Partagez les informations valides entre stagiaires lors des formations ou via les réseaux sociaux.